

Chapitres et tableaux	Sources
D. Voies de navigation.	
Tableaux 1-8, pages B 269-B 280 . . . . .	Du manuscrit de la Direction Générale de la Statistique pour le mouvement des navires pendant les années 1919-1922 et de la Direction générale des chemins de fer et des ports.
E. Postes — Télégraphes — Téléphones.	
Tableaux 1-12, pages B 281-B 291 . . . . .	Les renseignements pour les années 1886-1912 sont élaborés d'après les publications statistiques annuelles de la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et ceux pour les années 1920-1923 sont fournis directement par la même Direction.
<b>C. Etat politique, intellectuel et moral.</b>	
<b>XII. Finances.</b>	
A. Finances d'Etat.	
Tableaux 1-5, pages C 3-C 9 . . . . .	D'après les données du Ministère des Finances (section des impôts directs).
Tableaux 6-8, pages C 10-C 21 . . . . .	Les données pour les années 1879-1911 sont tirées des manuscrits de la „Statistique des budgets du Royaume de 1879 à 1911“ élaborée à la cour des comptes par l'exconseiller m-r V. Dusstabanoff, publiées dans l'Annuaire pour l'année 1912. Les données pour les années 1912-1916 sont tirées de la „Loi sur les budgets clôturés, et celles pour les années 1917-1922/1923 de la „Loi sur le budget“ des mêmes années et celles pour l'année 1923, 1924 sont fournies par le Ministère des Finances (section de Comptabilité de l'Etat).
Tableau 9, pages C 22-C 23 . . . . .	Les renseignements sont fournis par le Ministère des Finances (section de comptabilité de l'Etat).
Tableaux 10-12, pages C 24-C 31 . . . . .	Les renseignements sont fournis par le Ministère des Finances (section de la Dette Publique).
Tableau 13, pages C 32-C 37 . . . . .	Les données pour les années 1910-1916 sont tirées de la publication officielle du Ministère des Finances „Compte-rendu général de la situation financière du Royaume,“ et celles pour les années 1917-1923 sont fournies par les autres ministères sous le contrôle desquels se trouvent les fonds.
B. Finances des départements.	
Tableaux 1-2, pages C 38-C 41 . . . . .	Les données pour les recettes et les dépenses pendant l'année 1910, sont tirées de l'Annuaire statistique, année 1911, celles de l'année 1914 sont tirées des publications du Ministère de l'Intérieur et celles pour les années 1919, 1920/1921 — 1923 1924 des comptes-rendus généraux des commissions permanentes départementales.
Tableau 3, page C 42 . . . . .	Les données sont fournies par les commissions permanentes départementales.